PREVOST

Louis Odier

NOTICE
DE LA VIE ET DES ÉCRITS
DE LOUIS ODIER.



NOTICE

DE LA VIE ET DES ÉCRITS

DE LOUIS ODIER,

Docteur et Professeur de Médecine, Correspondant de l'Institut de France, Membre de plusieurs Sociétés savantes,

PAR P. PREVOST.

PARIS,

J. J. PASCHOUD, libraire, rue Mazarine, n° 22.

GENÈVE,

Même Maison de commerce.

1818.

NOTICE

DE LA VIE ET DES ÉCRITS DE LOUIS ODIER.

On a dit que la vie d'un homme de lettres est toute entière dans ses écrits. Quoique ce mot ait quelque vérité, il ne peut pas être entendu dans un sens rigoureux. Et du moins, en ce sens, on ne pourroit pas l'appliquer à cette classe de savans qui écrivent moins qu'ils n'agissent ; dont les découvertes, à peine conçues, sont aussitôt réalisées en pratique ; et qui consacrent leur temps et leurs peines à avancer à la fois la science qu'ils professent et l'art qu'ils exercent.

Comme le souvenir de nos amis et de nos proches excite en nous un tendre intérêt, ainsi le public équitable aime à s'occuper de ceux qui l'ont éclairé de leurs lumières et qui, dans l'exercice d'une vocation laborieuse, se sont montrés les amis et les bienfaiteurs de

leurs semblables. On doit mettre sans doute au rang de ces hommes utiles un médecin, dont la vie active et les connoissances étendues ont été constamment dirigées vers le soulagement des maux qui affligent l'humanité. Suivre ses pas dans la carrière qu'il a parcourue; observer les premiers développemens de son génie; l'éducation, les circonstances, qui ont déterminé ses goûts, ses habitudes, son caractère; retracer les travaux qui assurent ses droits à notre estime; c'est satisfaire à la fois à ce qu'on doit à la mémoire de celui qui n'est plus et à ce que la société semble attendre de ceux qui ont eu avec lui des relations plus intimes. Tel est l'objet que nous nous sommes proposé dans cet écrit. C'est un devoir que nous croyons remplir, et notre ancienne et constante amitié y trouve aussi quelque consolation.

Louis Odier naquit à Genève, le 17 mars 1748. Son père, né à Pont-à-Royan en Dauphiné, vint à Genève en 1714, sous la conduite d'un oncle, qui s'y retiroit pour cause de religion et qui y acquit le droit de bourgeoisie pour lui-même et pour son neveu. Celui-ci fonda une maison de commerce et éleva d'une manière honorable plusieurs enfans; au nombre desquels étoit Louis Odier, l'un

des plus jeunes membres d'une famille nombreuse. Ce père respectable fut, pour ses enfans, un parfait modèle de vertu et de piété ; mais naturellement peu communicatif, et d'ailleurs constamment occupé, il se contentoit de leur inspirer de bons principes par son exemple et par une éducation, dont il ne surveilloit point les détails. L. ODIER, dans le sein de sa famille, ne trouvoit pas cette familiarité, cette confiance amicale, qui font le charme de la vie domestique et qui contribuent à développer des sentimens très-utiles dans la vie sociale. Aussi le besoin qu'éprouvoit son jeune cœur de sentir ces douces émotions lui fit-il rechercher de bonne heure, et avec une sorte d'avidité, des liaisons d'amitié et le commerce de ceux dont les parens aspiroient moins au respect qu'à l'amour.

Séparé en quelque sorte des siens, sans cesser d'avoir pour eux tous les sentimens d'un bon fils et toute la reconnoissance que méritoient leurs soins (1), il apprit dès l'en-

(1) Ces sentimens, fortifiés par l'âge et la réflexion, sont exprimés avec chaleur dans une lettre qu'il écrivoit d'Édimbourg en 1773. « Je ne me pardonnerois jamais » d'avoir rien négligé qui pût tendre à m'assurer l'a-

fance à trouver ses plaisirs dans l'étude. Une chambre, dans la maison qu'habitoit son père, mais isolée, ou partagée, d'abord avec un de ses frères, ensuite avec quelques commis peu studieux, auroit offert à d'autres peut-être des moyens de se distraire ou de rester dans l'inaction. L'activité de son esprit et la facilité qu'il trouvoit au travail prévinrent pour lui ce malheur ; sa position libre et solitaire n'eut d'autre effet que de hâter le développement de ses facultés intellectuelles, et peut-être de leur imprimer un caractère d'originalité.

Cette facilité de travail dont je viens de faire mention eut sans doute la plus grande influence, non-seulement dans son enfance, mais dans tout le cours de sa vie. Accoutumé, dès cet âge foible et léger, à faire ses tâches et toutes ses petites études, tantôt seul, tantôt entouré de vaines causeries, il lui en coûta peu dans la suite de partager son attention et de faire des travaux importans au bruit de la

---

» mitié de mon père et de ma mère. Leur honnêteté,
» leurs bontés et leur générosité envers moi, la con-
» fiance qu'ils me témoignent, sont autant de titres
» éternels à mon respect, à ma gratitude, et à mon
» obéissance dans tous les points qui ne toucheront ni
» à mon cœur, ni à ma conscience, etc. »

conversation, au sein même des débats. Que de fois ne l'avons-nous pas vu, dans un salon où étoit rassemblée sa famille et où on ne refusoit pas de recevoir des visites, écrire, calculer, composer, sans négliger pour cela de prêter l'oreille et de mêler son mot à nos entretiens! Dans un corps (1) dont il fut 17 ans secrétaire, il faisoit le procès-verbal de la séance sans rature, résumoit les opinions, rédigeoit quelquefois des lettres ou des notes au nom du corps, et toujours de manière à s'attirer la plus pleine approbation. Mais revenons à son enfance.

On peut dire que L. ODIER a été en entier le produit de l'éducation publique. A Genève le collége précède les auditoires. L'un et l'autre de ces établissemens permettent d'allier l'éducation publique et l'éducation domestique. Il n'y a aucun pensionnat appartenant à ces institutions. ODIER, presque sans communication habituelle avec ceux avec qui il vivoit, peu gêné, peu inspecté, suivit les classes du collége avec beaucoup de fruit et de succès. Entré dans les auditoires, il ne tarda pas à s'y distinguer. L'usage constant des élèves est de prendre des

---

(1) Le Consistoire de Genève.

notes tandis que le professeur parle et de les rédiger à loisir. Le jeune ODIER suivit une autre méthode, qu'il créa pour lui-même et qui fut ensuite imitée par un petit nombre de jeunes-gens doués de quelque facilité. Il ne prenoit pas des notes pour les développer à loisir; il n'employoit aucune tachygraphie ; il condensoit en peu de mots, mais nettement et sans griffonner, les pensées et les phrases; il s'évitoit ainsi le travail de recopier ou de refaire; et ses extraits n'étoient ni les moins complets ni les moins lisibles de ceux que rédigeoient les étudians. Ce fut surtout dans l'auditoire de philosophie qu'il se fit remarquer et par cette facilité et par une conception ferme et vive. Il jouit de l'avantage d'étudier la physique sous H. B. DE SAUSSURE et les mathématiques sous L. BERTRAND. Cette dernière science lui plut beaucoup, et il lui en resta toute sa vie un goût marqué pour le calcul; non qu'il eût pénétré fort avant dans les profondeurs de l'analyse, mais parce qu'occupé souvent d'objets susceptibles d'une appréciation exacte, tels que les tables de mortalité et autres analogues, il se plaisoit à les soumettre à cette épreuve et à faire emploi de ses forces pour obtenir des résultats intéressans.

Pendant le cours des deux années passées dans l'auditoire de philosophie, L. ODIER forma diverses liaisons et en profita pour animer le zèle de ces condisciples. Il les engagea à se rassembler à certains jours pour faire des expériences et se communiquer leurs observations ; et cette société commençante auroit peut-être donné quelques fruits, si celui qu'elle intéressoit le plus eût pu constamment la suivre et s'en occuper.

Il eût été heureux pour lui, à cette époque, d'être exclusivement livré à des travaux et à des amusemens de ce genre. Mais alors fermentoit à Genève le levain des passions politiques. La jeunesse n'en mettoit pas à l'abri ; les enfans partageoient les haines et les préventions des hommes attachés à divers partis. Si ODIER avoit continué de vivre dans sa patrie, il ne se seroit pas dérobé à l'influence de cette contagion, qui déjà commençoit à l'atteindre.

Long-temps il hésita sur le choix d'une vocation. Il penchoit vers celle du ministère évangélique. Aux motifs communs à ceux qui se vouent à cet état, se joignoit sans doute chez lui l'assurance d'en remplir aisément les devoirs. La prédication lui auroit peu coûté : il s'y étoit déjà exercé en com-

posant des discours sur des textes donnés, et le travail de mémoire étoit peu fatigant pour lui. Mais après y avoir mûrement réfléchi il crut devoir préférer la médecine (1). Cette profession avoit plus de rapports avec les sciences pour lesquelles sa passion n'avoit pas cessé de croître. Il fit à Genève quelques études de botanique ; et après avoir consulté des personnes instruites, il choisit, avec l'approbation de son père, l'université d'Edimboug pour y aller faire ses cours et prendre ses degrés.

Avant de rendre compte de sa vie studieuse, nous croyons devoir dire un mot de l'impression que firent sur lui les nouveaux objets qui vinrent frapper ses regards. Nous puiserons pour cela presque au hasard dans sa correspondance. Il faut remarquer, à ce sujet, que jamais ODIER ne s'épargna la peine d'écrire. Non-seulement il faisoit des compositions et de nombreux extraits de ses lectures, mais il

---

(1) Je ne sais si un léger défaut d'organe, qui gênoit chez lui l'articulation de la lettre *c*, entra pour quelque chose dans cette détermination ; mais je sais qu'il se fit toujours fort bien écouter dans ses leçons et dans les assemblées délibérantes, sans que cette petite imperfection dans la prononciation nuisît à l'effet de ses discours et au plaisir de ses auditeurs.

a long-temps fait (dès l'enfance ou la première jeunesse) un journal fidèle de sa vie, et il avoit contracté l'habitude de garder une minute exacte de ses lettres, quelquefois même des simples billets qu'il avoit occasion d'écrire. Ces lettres étoient souvent volumineuses; et il avoit la patience de les transcrire de sa propre main, sans abréviations, de la manière la plus correcte et la plus nette. Voici donc ce qu'on y trouve à l'époque dont nous parlons. « J'ai » été au grand opéra », écrivoit-il de Paris à un de ses amis, en date du 18 septembre 1767, « à ce fameux spectacle dont on parle tant; et j'y » ai bien bâillé. Je n'en ai pas entendu un seul » mot. J'avais seulement les oreilles étourdies du » tintamarre que faisoient une centaine d'ac- » teurs, qui tous ensemble crioient à pleine » tête, accompagnés d'envion 60 ou 80 ins- » trumens qui jouoient tous à la fois, etc. (1). » Et de Londres il écrivoit à son frère (2): « Il n'y a aucun bâtiment considérable à

(1) Ce jugement d'un jeune homme prévenu fut probablement rectifié dans la suite. Du moins est-il sûr que L. Odier avoit pour la musique un goût décidé, qu'il en jouissoit en famille, et qu'il mit du prix à ce talent dans l'éducation de ses enfans.

(2) 11 octobre 1767.

» Londres. Le palais même du Roi n'est pas, à
» beaucoup près, aussi beau que notre maison
» à Genève. Il est vrai qu'il y a de beaux édi-
» fices, mais ils sont tous de briques et fort
» bas ». Il lui vantoit les trottoirs par oppo-
sition aux boues de Paris ; et entroit dans
quelques détails, qui montrent avec quelle
indignation il voyoit l'extrême corruption des
grandes villes. Arrivé au lieu de sa destination,
il exprime ainsi la première impression qu'il
reçoit (1) : « C'est un pays assez beau et qui
» me rappelle un peu le mien. Près d'Edim-
» bourg est une montagne qui ressemble assez
» à notre Salève ; et du château même de la
» ville, qui est fort élevé, la vue est superbe.
» Un fleuve, aussi large que notre lac à
» Lausanne, dans le milieu duquel est une
» île jolie, des collines qui terminent l'hori-
» zon de tous les côtés, des plaines, des
» jardins, tout cet ensemble, joint à un air
» vif et pur, ramènent sur la promenade du
» château d'Edimbourg l'agréable perspective
» de nos montagnes.... Edimbourg est une
» grande ville, mais fort sale, etc. »

La saleté des rues qui ne permettoit de

(1) 19 octobre 1767.

sortir habillé qu'en chaise à porteurs, força le jeune étudiant à renoncer presque à la société pendant la première partie du séjour qu'il fit dans cette ville, et retarda par là-même ses progrès dans la langue dont l'usage lui étoit devenu nécessaire. Il se consoloit de ce contre-temps par l'agrément qu'il trouvoit dans sa pension. Il y avoit pour commensal un étudiant plus avancé, dont le nom, devenu célèbre, n'étoit pas encore décoré d'un titre acquis depuis par d'honorables travaux, Sir Charles Blagden. Un jeune médecin genevois y vivoit aussi, le docteur De La Roche (1), dont le fils a long-temps après rendu à la physique d'utiles services, et avec qui dès-lors Odier forma une liaison d'estime et d'amitié, que la mort seule a pu dissoudre. Malgré cet avantage, il sentit quelquefois des atteintes de mélancolie; mais il sut y résister et ne permit jamais qu'elles nuisissent à ses études. Celles de vocation étoient entreprises. Il suivoit le cours d'anatomie de Monro, et quoiqu'il

---

(1) Auteur de divers ouvrages estimés, entr'autres de l'*Analyse des fonctions du système nerveux*, *Genève* 1778, et d'une traduction de l'ouvrage du Dr. Haygarth, sur la petite vérole, etc.

éprouvât beaucoup de peine à parler anglois, il en vint bientôt à le comprendre et même à prendre des notes au courant de la parole. Quelquefois, pour prévenir les effets de son ignorance de la langue, il rédigeoit ces notes rapides en latin, tandis que le professeur parloit sa propre langue; et les étudians, témoins de sa facilité, commencèrent dès-lors à concevoir de lui une opinion distinguée.

En mars 1768, un cachalot (1) s'échoua près de Crammond, à cinq milles d'Edimbourg. L'intérêt qu'ODIER mit à l'observer éclate dans sa correspondance, où il fait remarquer en même temps combien ce spectacle attiroit de curieux. L'animal avoit 60 pieds de long; sa tête, supposée creuse, auroit pu contenir douze hommes. Malgré l'horrible puanteur que répandoit l'énorme cadavre, malgré le lac de sang et de graisse qui l'entouroit, malgré le désagrément, le risque même de passer l'eau dans de frêles nacelles; les chemins, ordinairement déserts, étoient couverts de chevaux, de voitures et de piétons; hommes et femmes accouroient en foule; toute la ville d'Edimbourg étoit là.

(1) *Physeter catodon*, LINN.

La propriété hygroscopique de l'épiderme de cette baleine fournit à ODIER le sujet d'un petit mémoire, inséré plus tard dans le *Journal de médecine* (1).

Dans le cours de ses études d'université, ODIER fut affilié à trois Sociétés d'Edimbourg, la Société médicale, la Société physico-médicale et la Société chirurgo-médicale. On y lisoit des mémoires et on y discutoit des questions controversées. Tel fut le succès qu'ODIER y obtint, qu'il devint président des deux premières. Il reçut de ses confrères, à son départ des témoignages d'affection, d'estime et de regrets, exprimés de la manière la plus sentie.

Le célèbre CULLEN fut, à ce qu'il semble, le professeur dont les leçons firent le plus d'impression sur l'étudiant genevois. Et parmi les hommes distingués dont la liaison lui fut chère, il faut compter l'aimable aveugle BLACKLOCK, dans la maison de qui il fut placé et à qui il dédia sa thèse inaugurale : il la lui adressa sous forme de lettre. Le sujet en est presque étranger à la médecine; elle roule sur les sensations élémentaires de la musique. Il y traite

(1) T. 40, pag. 256.

en effet des tons isolés et des tons combinés d'après les règles de l'art et les principes de la physique, dans lesquels il se montre versé ; mais à peine fait-il mention d'aucune application à l'art de guérir.

Dès-lors cependant il fut essentiellement, et en un sens exclusivement, occupé de cet art ; je veux dire qu'il y rapporta toutes ses autres études. Le titre de docteur lui fut conféré par le célèbre ROBERTSON, alors recteur de l'université (1). Après avoir reçu son grade, il passa encore près de deux ans à Edimbourg, pour suivre, une seconde et une troisième fois, certains cours ; pour visiter les malades à l'hôpital ; et se préparer ainsi à profiter des observations qu'il seroit appelé à faire dans la suite. Londres, Leyde et Paris, mais surtout la première de ces villes, lui en fournirent plusieurs. Il y suivit les hôpitaux et commença à se familiariser avec la pratique de la médecine. Il passa neuf mois à Londres; et suivit, à l'hôpital de Saint-Thomas, les leçons de MACKENSIE, FORDYCE, HUNTER; à Leyde, il entendit VAN DOWEREN et GAUBIUS ; à Paris, MACQUER et ROUELLE.

---

(1) 1770.

C'est vers la fin de son séjour à Edimbourg qu'il noua une correspondance tout-à-fait étrangère à ses études, mais chère à son cœur. Il avoit aimé, à Genève, une jeune personne, distinguée par son esprit autant que par les agrémens de la figure. A peine sorti de l'enfance, il lui avoit déclaré ses sentimens; mais cette déclaration n'avoit pas été fort accueillie. En la renouvelant de loin et écrivant des lettres, où il se peignoit avec beaucoup de naïveté, il réussit à inspirer l'estime et l'affection la plus tendre. Cette correspondance, tantôt passionnée, et tantôt philosophique, offre des traits assez remarquables: « Songez, qu'avec un » cœur sensible, je ne cherche un ami que » pour éviter un amant; je vous l'ai dit, vous » le savez, et c'est pourquoi vous m'assurez » qu'une passion comme celle dont vous parlez, » seroit absolument sans orage. Hélas, je l'i- » gnore, etc. » Cet ami s'exprimoit ainsi à son tour (1), à la suite d'une explication détaillée sur les motifs de la confiance qu'il vouloit inspirer et qu'il faisoit dépendre principalement de l'idée d'un Dieu rémunérateur: « N'êtes-vous pas enchantée, transportée, à

---

(1) Janvier 1772.

» la seule idée d'une amitié et d'une union
» fondée sur de pareils principes ? Le soin
» que nous prendrons mutuellement de nous
» plaire, de nous passer nos foiblesses et de
» nous aider l'un et l'autre à nous corriger de
» nos défauts, pourra-t-il jamais avoir rien de
» dur, d'humiliant, de contraire à notre
» amour de l'indépendance ? Ce ne sera plus
» pour votre bonheur particulier ni pour le
» mien, que vous consentirez à être ma com-
» pagne, mon amie, mon œil, mon conseiller,
» le gardien et le dépositaire de tous mes
» secrets, de tous mes plaisirs, de toutes mes
» peines; et ce ne sera directement ni pour
» vous ni pour moi, que je remplirai tous cés
» charmans *devoirs* à votre égard; mes vues
» seront infiniment plus nobles, plus grandes,
» plus relevées, plus désintéressées, etc. »

On ne peut douter que ce sentiment passionné n'ait eu, sur la jeunesse entière de L. Odier, une assez grande influence et n'ait contribué à le préserver de la contagion des vices dont les exemples étoient sans cesse sous ses yeux. Des principes solides ont paru toujours l'en garantir; mais peut-être un amour chaste et pur vint-il à l'appui de ces principes. Il est sûr du moins qu'il se distingua constamment, et

surtout à l'université, par son attachement à la vertu et par l'austérité de ses mœurs.

De retour à Genève, il trouva la personne qui avoit fait sur lui une impression si forte et si durable, Mad.elle BAUX, disposée à lui accorder sa main, mais atteinte d'une maladie de langueur qu'il jugea lui-même mortelle. Il l'épousa comme médecin, dit-il dans une lettre fort postérieure, afin de veiller sur sa santé et, par des soins assidus, d'adoucir ses souffrances. « J'eus le bonheur, dit-il encore, de sauver » ses jours, de retarder du moins sa mort » pendant quatre ans. »

Peu d'années après, il forma de nouveaux liens. Il trouva dans Mad.elle ANDRIENNE LECOINTE, fille d'un pasteur de Genève, une compagne qui lui a survécu et qui a fait le bonheur de sa vie. La passion conçue dans son enfance ne surpassoit pas en vivacité celle qui lui succéda sous de plus heureux auspices. Dans la maturité de l'âge, il y mêloit des vues élevées et des sentimens pleins de délicatesse : « C'est pour vous, » disoit-il, pour votre propre satisfaction, que » je voudrois devenir célèbre, me faire un » grand nom, et surtout me faire chérir jus- » qu'après ma mort. Je voudrois que vous » pussiez alors entendre parler de moi avec

» plaisir ; et qu'on dît de vous avec respect :
» c'est la veuve du docteur ODIER ; que mon
» nom servît de recommandation à nos enfans
» et petits enfans ; que ce nom fût à jamais
» respecté et que tout ce que j'aurois fait pour
» cela fût votre ouvrage. » Il a eu de ce second mariage trois fils et deux filles. L'un de ses fils mourut en bas âge. L'ainé, qui se vouoit à la médecine et qui répondoit à toutes les espérances de son père, lui fut enlevé par une mort prématurée. Nous nous interdisons à regret d'entrer dans des détails ultérieurs sur cette famille, digne de son chef, et sur les qualités aimables et essentielles des personnes qui la composent.

Revenons sur la carrière studieuse que L. ODIER a parcourue. En s'arrêtant à Londres et à Paris, dans son voyage de retour, il eut occasion de recueillir diverses observations sur la mortalité causée par la petite-vérole et de discuter, à cette occasion, quelques objections élevées contre la pratique de l'inoculation. Ce fut le sujet de quatre lettres, adressées au docteur DE HAEN, qu'il inséra dans le *Journal de médecine* (1). L'objet que l'auteur s'y proposoit

(1) T. 40, pag. 237 et 331, etc., de 1773 à 1777.

étoit de reconnoître quelle part l'inoculation avoit eue à l'accroissement, observé à Londres, dans le nombre des décès causés par la petite-vérole. Il expose les faits d'après les tables de mortalité et reconnoît la réalité de l'acroissement; mais il s'applique à démontrer qu'il ne peut être attribué à l'inoculation. Il tire ses argumens du nécrologe anglois même et de quelques considérations d'une autre nature. Cette discussion annonçoit un esprit mûri par l'étude et un médecin ardent à rechercher la vérité dans les objets liés à la pratique de son art.

Rentré dans sa patrie et prêt à se livrer à l'exercice de sa vocation, il donna un cours public de chimie, dans lequel il fit entrer la théorie de la chaleur latente, alors toute nouvelle, et qu'il avoit entendu exposer dans les leçons du docteur Black. Il fut un des premiers qui la fit connoître sur le continent.

Bientôt la médecine l'occupa d'une manière presque exclusive. Toute sa conduite fut empreinte du sentiment profond de l'importance et de la dignité de son art. Rien de ce qui pouvoit contribuer à en accélérer les progrès et à accroître ses propres lumières ne lui parut difficile. Il porta dans tous ses travaux cette infatigable activité qu'il avoit développée dans

ses premières études. Il tenoit des registres exacts de toutes les maladies qu'il suivoit et, par des livres correspondans et des indices soignés, il s'assuroit de n'oublier aucun des rapports intéressans que pouvoient lui fournir les faits observés. Il portoit habituellement avec lui un cahier d'un très-petit format, sur lequel il tenoit son journal de pratique, avec précision, ordre et netteté. Il s'étoit accoutumé à veiller une partie de la nuit, et consacroit ces heures tranquilles à donner à ses notes plus de développement. Unissant ainsi le travail le plus assidu aux récréations de la vie sociale et domestique, il se préparoit des ressources pour la vieillesse dont personne ne sut mieux profiter.

Nous ne suivrons pas cet habile praticien dans le traitement de ses malades ; mais nous ne nous abstiendrons pas de dire qu'il sut toujours joindre aux remèdes de la médecine, des consolations et des distractions quelquefois non moins efficaces. La variété de ses connoissances, l'intérêt qu'il prenoit à tout, sa mémoire fidelle jusque dans les moindres détails lui fournissoient des sujets de conversation, assortis à tous les besoins. Le savant et l'ignorant, les enfans et les vieillards, les femmes et les hommes, tous trouvoient dans son entre-

tien quelque adoucissement à leurs peines.

Ce fut dans le but d'être utile, autant que pour son propre avantage, qu'il forma, avec le docteur De La Roche, une association qui présentoit aux malades une plus grande masse de lumières et une double responsabilité. Une telle société qui avoit pour base, d'un côté la confiance et l'amitié, de l'autre l'amour de l'art et le bien public, étoit sans doute une conception heureuse; mais celle-ci dura peu; elle fut dissoute par le départ de l'un des associés, De La Roche, qui alla s'établir à Paris. Les deux amis, en se séparant, n'en restèrent pas moins unis et ne cessèrent point de se faire part de leurs lumières.

Jetons maintenant un coup-d'œil sur les obligations plus générales dont la médecine est redevable à L. Odier, sur les progrès qu'il lui a fait faire, sur les remèdes nouveaux qu'il a introduits dans la pratique et que l'on peut envisager comme de véritables découvertes (1). Nous indiquerons ensuite rapidement les nombreux ouvrages qui sont sortis de

---

(1) Je n'ai ici d'autre dessein que de donner une indication rapide de ces découvertes; et j'ai eu recours aux gens de l'art, pour que cette indication ne man-

sa plume et qui ont répandu au loin sa réputation médicale.

Une des plus utiles découvertes faites en médecine par L. ODIER est celle de l'emploi de l'huile de ricin pour l'expulsion du ver solitaire (1). Peu de temps après son retour, en décembre 1773, ODIER fut appelé à visiter un jeune homme de 18 ans, qui, après avoir avalé de l'arsenic et avoir pris divers remèdes, étoit attaqué de douleurs cruelles, accompagnées de vomissemens et de divers symptômes très-alarmans. Il le guérit avec l'huile de ricin, dont l'usage étoit alors inconnu à Genève, mais qu'ODIER avoit vu employer en Écosse et en Angleterre, comme un purgatif doux et sûr. Cette observation, une observation analogue de son ami et associé DE LA ROCHE, le souvenir de ce qu'il avoit appris de ses maîtres, en particulier le fait connu qu'en Amérique l'huile de ricin étoit employée comme un excellent vermifuge, l'engagèrent à le tenter dans un cas où il

---

quât point d'exactitude; entr'autres à M. le professeur MAUNOIR, ami et collègue d'ODIER, qui a bien voulu me communiquer un mémoire, où ce sujet est traité avec plus de développement.

(1) Voyez le *Journal de médecine*, avril 1778.

soupçonnoit l'existence du ver solitaire. L'épreuve réussit ; il en fit part à ses collègues, et bientôt il eut de nouvelles occasions de répéter l'expérience. Le remède de Mad.me NOUFFRE n'étoit pas encore divulgué à cette époque ; mais la propriété vermifuge de la fougère étoit bien connue. Comme la fougère femelle passoit pour plus efficace, ODIER l'employa, en la combinant avec l'huile de ricin, pour obtenir l'expulsion du ténia. Sur ces entrefaites le remède de Mad.me NOUFFRE ayant cessé d'être un secret, ODIER fit usage de la fougère mâle, toujours combinée avec l'huile de ricin, pour guérir un malade qui, ayant pris précédemment le remède de Mad.me NOUFFRE, craignoit de le prendre une seconde fois ; et il obtint le succès le plus satisfaisant. Dès-lors tous les médecins de Genève abandonnèrent le purgatif de Mad.me NOUFFRE comme trop violent, dangereux et inutile. Ils eurent constamment recours à l'huile de ricin, combinée avec la fougère ; et cette préférence fut pleinement justifiée par les bons effets de ce traitement, que nous croyons aujourd'hui fort généralement adopté (1).

L'emploi de l'oxide de bismuth dans cer-

(1) Depuis quelques années, on a aussi adopté en

taines dyspepsies, et particulièrement dans les crampes d'estomac, est un remède dû à ODIER. Depuis l'année 1785, il en a fait un usage constant dans sa pratique avec beaucoup de succès. Et tandis qu'un chimiste célèbre présentoit encore, en 1801, ce remède comme n'étant fondé sur aucune expérience et comme inspirant de la défiance à tous les hommes instruits; les médecins allemands, anglois (1), italiens, en publioient les avantages ou l'avoient dès longtemps adopté. En 1790, le docteur BELCOMBE avoit déjà donné, sur ce sujet, un mémoire, publié à Gœttingue, fondé en entier sur les observations du docteur ODIER; et MURRAY avoit introduit le bismuth dans sa grande matière médicale. Les journaux des nations que nous venons de nommer avoient parlé abondamment de ce remède nouveau.

A la suite de ces découvertes, nous devons

Angleterre, avec beaucoup de succès, pour l'expulsion du ver solitaire, l'huile essentielle de térébenthine; et le Dr. Odier fut un des premiers à en faire l'essai à Genève.

(1) Ce fut à peu près à cette époque, que le docteur MARCET introduisit ce remède en Angleterre, où plusieurs praticiens en ont depuis pleinement reconnu l'utilité, et l'ont recommandé dans leurs écrits. (Voy. *Memoirs of the Medical Society of London*, T. 5).

rendre compte des efforts que fit Odier pour répandre celles d'autrui.

Un mémoire sur l'hydrocéphale interne, inséré dans ceux de la Société royale de Paris pour 1779, contient la description, les symptômes, le traitement de cette maladie, alors peu étudiée en France (1). Assez long-temps après, en rendant compte de la dernière maladie d'H. B. De Saussure, Odier fut conduit à faire quelque mention du fluide épanché dans l'hydrocéphale, et confirma une observation de John Hunter, alors peu connue; savoir, que ce fluide n'est pas, comme les autres liqueurs séreuses, susceptible de coagulation : cette assertion essuya des contradictions, qu'elle ne méritoit point (2).

(1) Il est superflu d'ajouter que l'on s'en est beaucoup occupé depuis, en France et ailleurs. On a le souvenir récent du prix honorable remporté sur ce sujet par le Dr. Coindet. (Ce Mémoire se vend chez J. J. Paschoud, imp.-libraire, à Genève et à Paris.)

(2) L'analyse de ce fluide a depuis été faite avec soin par le Dr. Marcet à Londres, en 1811; et par le professeur Berzelius, en 1812. Quoique ces chimistes aient, l'un et l'autre, trouvé dans cette liqueur quelques vestiges d'albumine et les matières salines ordinairement contenues dans les fluides animaux; ils ont pleinement confirmé l'observation en question et mis hors de doute la nature non-coagulable de ce fluide. (Voyez *Medico-chirurgical Transactions*, vol. 2 et 3.)

ODIER fut, à ce que nous croyons, le premier qui signala en France la découverte de la vaccine. C'est en 1798, qu'il publia, dans le 9.e volume de la *Bibliothèque britannique*, la traduction de l'ouvrage de Jenner (1). Ayant d'abord employé, pour vacciner, du virus provenant d'un sujet qui avoit eu précédemment la petite-vérole, il reconnut l'inutilité de l'opération qu'il avoit tentée et s'empressa de publier cette anomalie. Les détails qu'il donna à ce sujet servirent à distinguer nettement la fausse vaccine de la vraie. En 1800, il reçut de JENNER et PEARSON du vaccin dans des lettres et sur des fils. Cet envoi fut fait à propos. Une épidémie de petite-vérole des plus meurtrières s'étoit déclarée à Genève. Ce fut la dernière; et elle servit, mieux que les raisonnemens, à accréditer la vaccine.

En 1799, ODIER fut aggrégé à l'Académie de Genève et nommé professeur honoraire de médecine. Il fut chargé, en cette qualité, de donner des leçons préparatoires aux étudians qui se voueroient aux diverses vocations liées à l'art de guérir, et de faire quelques cours

(1) Voyez aussi le 2.^d *Rapport*, inséré dans le *Journal de médecine*, T. 9, p. 211.

en faveur des officiers de santé du ci-devant département du Léman. Il remplit fidèlement les obligations qu'il avoit contractées. En 1800, 1801 et 1804, les officiers de santé profitèrent de ses cours de médecine pratique. On les voyoit arriver de dix lieues à la ronde et suivre ses leçons avec un zèle, une attention, une assiduité, aussi honorables pour le professeur qu'utiles pour les auditeurs. Ces cours ont sans contredit fort amélioré la pratique de la médecine dans les campagnes, jusqu'à une assez grande distance de Genève.

Ce fut pour répondre aux vœux des praticiens qui avoient suivi ses cours et même à ceux de ses collègues de Genève, qu'ODIER consentit, en 1803, à en imprimer le sommaire sous le titre de *Manuel de médecine pratique*. Cette première édition, traduite en italien par ANGELO DOLCINI de Bergame, fut promptement épuisée. La seconde, donnée en 1811, offre plus d'additions que de changemens. Cet ouvrage, où l'auteur a suivi la classification de CULLEN, et dans lequel on remarque des vues neuves et beaucoup d'originalité, devint, aux environs de Genève, le guide des médecins de campagne, et peut fournir à tous les praticiens d'utiles lumières.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur les autres écrits relatifs à la médecine, qu'ODIER a publiés de son vivant. Il a laissé en manuscrit un Journal clinique (1), écrit en latin, qui renferme un détail très-clair et très-concis de sa pratique médicale, pendant une suite d'années; et un assez grand nombre de mémoires destinés à la société médico-chirurgicale de Genève, qui le comptoit au nombre de ses fondateurs.

Entre les mémoires inédits de ce médecin homme de lettres, nous croyons devoir indiquer celui où se trouve traitée une question qui n'appartient pas moins à la littérature qu'à la médecine. En lisant attentivement la description de la peste d'Athènes par Thucydide, ODIER resta convaincu que cette prétendue peste n'étoit autre chose qu'une violente épidémie de rougeole; et il mit du soin à développer les preuves de son opinion, dont, à ce que nous croyons, il n'a fait mention, dans ses ouvrages, que d'une manière occasionnelle et transitoire.

La *Bibliothèque britannique* n'a pas eu, de son vivant, d'autre rédacteur que lui pour la partie de la médecine. Les notes signées de la lettre O, qu'il joignoit aux extraits insérés

---

(1) *Diarium clinicum.*

dans cet ouvrage périodique, contiennent une multitude d'observations intéressantes ; et ces extraits sont si nombreux, que le simple énoncé des titres de ces morceaux détachés occuperoit plusieurs pages.

Dans la multitude de ces notes, nous choisirons, pour en faire l'énumération, ceux qui ont rapport à la *probabilité de vie ;* sujet dont ODIER s'est constamment occupé avec une sorte de passion. Il avoit compulsé les extraits mortuaires de Genève de 1701 à 1760, et en avoit tiré entr'autres un résultat curieux sur le nombre des mariages, qui l'engagea dans une discussion intéressante (1). Il avoit confirmé, par ces extraits mortuaires comparés aux plus anciens, une remarque qui a une apparence de paradoxe ; savoir, que dans les pays où la probabilité de vie est moindre, il y a un plus grand nombre de centenaires. Cette même comparaison lui avoit fait remarquer, dans le cours de deux siècles terminés en 1760, un accroissement progressif de la vie moyenne (2). Il avoit observé les différences de mortalité

---

(1) Bibl. Brit., Littér., T. 31, pag. 171.

(2) Utiles résultats, qui n'ont pas échappé aux recherches de MALTHUS, T. 2, pag. 31 de la trad. fr. (Chez J. J. Paschoud, imp.-lib., à Genève.)

des quartiers et des villages plus ou moins élevés. Un de ses résultats, relatif à l'influence du climat, tendoit à en diminuer l'importance : « Ce qui fait mourir les hommes avant l'é-» poque marquée par la nature, disoit-il, » c'est sans doute jusqu'à un certain point l'in-» tempérie des saisons, les exhalaisons nui-» sibles de tel ou tel terrain ; mais c'est encore » plus sûrement la fatale influence du chagrin, » des soucis, de la terreur, de l'ambition ; » c'est l'ivresse de la colère, de l'envie, de » la jalousie, de l'amour et de toutes les » passions lentes, encore plus que celle du » vin. (1) » A l'époque où la vaccination fut introduite dans la pratique de la médecine, il comparoit le nombre des enfans morts après la vaccination à celui des enfans viables morts avant la découverte de ce préservatif, et il le trouvoit très-inférieur (2). En faisant l'extrait des Essais de PERCIVAL, il remania quelques observations de même genre (3). Et enfin en 1814, il rassembla de nouveaux faits sous ce

---

(1) Bibl. Brit., Sc. et a. T. 4, p. 38, 58, 326, etc.

(2) T. 36, p. 352.

(3) T. 38, p. 151. Voyez aussi au T. 29, p. 146, une note sur la mortalité de deux armées.

titre : *Observations sur la probabilité de vie et la vie moyenne, résultant des registres mortuaires de Genève, depuis* 1761 *jusqu'à la fin de* 1813 (1). Un des résultats des tableaux qu'il y donne est une augmentation de vie moyenne, conforme à ce qu'annonçoient les tableaux des années précédentes.

Mais nous ne devons pas nous étendre davantage sur ce sujet; et il nous suffit d'avoir fait remarquer, qu'à aucune époque de sa laborieuse vie, ODIER n'a cessé de s'en occuper.

C'est au milieu de tous ces travaux et de ceux où l'entraînoit une pratique étendue, qu'ODIER a trouvé le temps de s'occuper de divers objets étrangers à sa profession. Nous ne mettons pas dans cette classe sa vaste correspondance; ni les mémoires qu'il lisoit à la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, dont il étoit membre; ni sa coopération à la Société des arts de la même ville, dont il étoit vice-président; ni la part qu'il prit à la rédaction d'une feuille hebdomadaire, publiée sous le titre de *Journal de Genève*, dans les années 1789, 90, 91; ni d'autres travaux littéraires ou scientifiques, quoique souvent

---

(1) T. 55, p. 213.

de nature à ne pas se rattacher aisément à l'étude de la médecine : mais il se livra à des occupations d'un genre fort différent. Il fut membre du conseil des Deux-Cents et parut toujours suivre avec intérêt les affaires publiques. Il fut, pendant 30 ans, ancien du consistoire de Genève et s'y fit remarquer constamment par son active assiduité, autant que par sa piété et ses vertus. Obligé, par sa vocation et par toutes sortes de liens, à vivre dans sa patrie, au sein même des révolutions; il ne refusa point de s'y rendre utile dans des circonstances critiques. Il coopéra à la législation dans les assemblées qui furent chargées de ce travail; et dans l'une même entr'autres, ayant été invité à s'occuper de la rédaction d'un projet de code criminel, il se livra à un grand travail pour s'acquitter de cette tâche. En aucun temps il ne chercha à se soustraire, ou ne se porta mollement, aux occupations qui lui furent confiées, lorsqu'elles lui parurent tendre à un but d'utilité. Vers la fin de sa vie, il manifesta les mêmes dispositions dans le conseil représentatif de Genève, et y donna diverses preuves de son zèle pour le bien public, pour le maintien des mœurs et pour le progrès des lumières.

Nous aimerions à le présenter sous un autre aspect; occupé, au sein de sa famille, de l'éducation de ses enfans; dans la société, se rendant agréable par une conversation piquante et instructive. Nous nous plairions à citer quelques productions légères échappées à sa plume. Mais nous croyons nous conformer à ses propres désirs, en l'envisageant essentiellement comme médecin et en évitant de détourner l'attention de nos lecteurs sur des objets accessoires.

La santé dont il jouissoit et son utile activité faisoient oublier à ses amis, à sa famille, au public, qu'il avançoit dans la carrière de la vie et qu'il touchoit au terme qu'elle dépasse rarement. On se livroit à l'espérance de le conserver long-temps encore, lorsqu'en 1814, une angine pectorale se déclara avec des symptômes violens et le mit aux portes du tombeau. Il résista à cette première attaque, et, quoiqu'il en prévît les suites, il envisagea la mort d'un œil ferme. Enfin le 13 avril 1817, une nouvelle attaque l'enleva à ses amis et à sa famille éplorée, à l'âge de 69 ans.

« Atteint depuis long-temps d'une maladie » mortelle » (écrivoit sa fille aînée, dans l'épanchement de sa douleur), « il nous le ca-

» choit avec soin, voulant nous voir heureux
» jusqu'au dernier moment. A chaque attaque
» de cette affreuse maladie, qui faillit nous
» l'enlever deux ans auparavant, il croyoit
» être arrivé au moment d'une séparation, qu'il
» redoutoit autant pour nous que pour lui.
» Il savoit que cette maladie-là se termine
» ordinairement par une mort subite, — et il
» a eu la force d'ame de garder pour lui seul
» cette affreuse vérité ! de supporter seul, en
» secret, cette attente cruelle ! Ah, c'est
» qu'il sentoit que toute sa force échouoit
» contre notre douleur. Il pouvoit tout sup-
» porter, excepté de nous voir tristes et
» malheureux ».

Sa vie entière atteste la grande facilité et la flexibilité de talent dont il étoit doué. Son ame active éprouvoit le besoin de faire emploi de ses forces; et de bonne heure il avoit formé le dessein et contracté l'habitude de diriger cette activité vers un but noble et utile. Il désiroit avec passion de contribuer au bien public par son travail de vocation; travail auquel il s'étoit véritablement dévoué (1). Il

---

(1) Je me permettrai de donner ici, à l'appui de cette assertion, l'extrait suivant d'un billet, dicté par

se fit toujours remarquer, dans la pratique de la médecine, par le plus parfait désintéressement ; il étoit facile de voir que la passion de son art, l'ambition de s'y distinguer, le désir de soulager l'humanité souffrante, étoient les principaux motifs dont il étoit animé. Ces sentimens ne furent point altérés par les pertes

---

la piété filiale, et destiné à me rappeler quelques traits qui m'avoient échappé. Ils se rapportent à l'époque de l'association avec le Dr. De la Roche..... « Cet intérêt que nous partageons, Monsieur, m'engage à vous parler encore de votre ami ; à vous retracer la manière dont il envisageoit les devoirs de sa vocation. Le tableau qu'il en faisoit se terminoit ainsi : »

« Chercher, par une étude suivie et régulière dans » le cabinet, à se rendre familières toutes les connois- » sances relatives à son art, sans partialité pour aucun » système et sans négliger celles d'aucun siècle ou » d'aucun pays ; profiter de toutes les découvertes de » pratique anciennes ou nouvelles ; les ranger mé- » thodiquement, de façon à les avoir toujours sous » sa main ; observer attentivement toutes les variétés » de la nature ;... avoir sans cesse en vue le bien » public présent et avenir ; travailler enfin, non-seu- » lement pour sa patrie et ses contemporains, mais » encore pour l'humanité en général de tous les pays » et de tous les temps, de manière à se rendre utile et » respectable même après sa mort ; voilà les devoirs » d'un médecin. Plus ils sont grands et plus ils nous » seront chers ! » — J. O.

qu'il essuya dans sa fortune. Il supporta ces pertes avec constance et les allégea par un redoublement d'activité. Quels que fussent son attachement à l'état qu'il avoit embrassé et son ardeur à en remplir les devoirs, si les circonstances le forçoient ou l'engageoient à remplacer ce travail par d'autres, il s'y prêtoit avec plaisir; de nouvelles études, à tout âge, parurent toujours avoir pour lui un nouvel attrait.

Dès l'enfance, il se fit une loi de la plus parfaite franchise. Dans sa première jeunesse, cette franchise put paroître quelquefois inconsidérée. Mais il n'en conserva, dans l'âge mûr et la vieillesse, que ce qui caractérise la vertu sans aucune rudesse. Il n'est pas inutile peut-être de remarquer que, dans ses consultations, il poussoit la délicatesse, au point de citer nominativement ceux de ses collègues dont il lui arrivoit de recevoir occasionnellement des avis qu'il jugeoit utile d'adopter. Du reste, la douceur faisoit le fond de son caractère. Il aimoit à obliger. C'étoit, de toutes ses occupations, celle qu'il recherchoit avec le plus d'empressement et à laquelle il réussissoit le mieux. Il a plus d'une fois profité de ses relations multipliées, pour placer quelques jeunes-gens, de manière à leur assurer un sort,

en servant les vues de ceux qui lui donnoient leur confiance. Les étrangers trouvoient, dans sa maison, des ressources de société, qu'aucune autre ne pouvoit offrir. Dans les temps orageux qu'il fut appelé à traverser, sa vocation le dispensoit de faire preuve de courage; mais jamais il ne s'abstint de manifester librement sa pensée, de repousser avec fermeté les opinions exagérées et de témoigner l'horreur que lui inspiroient les hommes de sang. Dans sa famille il étoit tendrement chéri; son souvenir fera toujours la plus douce consolation de ceux avec qui il a vécu. Ses collègues l'ont regretté, sans aucun sentiment de rivalité, comme un homme qui formoit pour eux-mêmes un centre commun d'affection. Ses amis particuliers ont fait une perte irréparable. Les amis de la science doivent y prendre part. Sa mort fut marquée, à Genève, par une espèce de deuil et de consternation générale.

* * *

Nous avons joint à son nom, à la première page de cette Notice, les titres littéraires de L. ODIER, tels qu'ils se trouvent énoncés dans ses derniers ouvrages. Nous nommerons ici quelques-unes des Sociétés savantes auxquelles il étoit affilié et qui n'y sont pas indiquées. Le Lycée de Vaucluse et celui du Gard,

1801; *Societas physico-medica Erlangensis*, 1809; Académie impériale de Gênes, 1.re classe, 1811; *Societa Italiana di scienze, lettere ed arte*, 1814; Société de médecine de Marseille, 1815.

Voici les titres de ses principaux ouvrages, où ne sont pas compris une multitude de mémoires, d'extraits, de traductions, dispersés dans divers ouvrages périodiques, et en particulier dans la *Bibliothèque britannique* et dans la *Bibliothèque universelle* qui en est la suite. *Epistola physiologica inauguralis de elementariis musicæ sensationibus*, *Edimburgi*, *1770*. — *Pharmacopœa Genevensis ad usum nosocomiorum, auctoribus* DE LA ROCHE, ODIER, DUNANT, *Genevæ*, *1780*. — *Observations sur la fièvre des prisons, traduites librement de l'anglois, du doct. Carmichael Smith, Genève, 1801.* — *Mémoire sur la vaccination, rédigé par L.* ODIER, *Genève, 1804.* — *Observations sur la démence, traduites librement de l'anglois du doct. J.* MASON COX, *avec des notes et une histoire de la Palagra, tirée d'une dissertation du docteur* JANSEN, *Genève, 1806.* — *Recherches sur les fonctions de la rate, etc., traduites librement de l'an glois du docteur* RUSH *et de l'italien du docteur A.* MORESCHI, *Genève, 1807.* — *Mélanges de médecine par le docteur* TH. PERCIVAL, *traduits librement de l'anglois, Genève, 1808.* — *Principes d'hygiène, extraits du Code de santé et de longue vie de* SIR J. SINCLAIR, *Genève, 1810.* — *Extraits*

d'un ouvrage du docteur ALEX. FLAJANI, *sur les établissemens publics relatifs à la médecine, Genève, 1811. — Manuel de médecine pratique, ou sommaire d'un cours gratuit, donné en 1800, 1801 et 1804, aux officiers de santé du département du Léman, avec une petite pharmacopée à leur usage,* 2.de *édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur, à Paris et à Genève, chez Paschoud, 1811.*

Nous donnerons encore les titres de deux opuscules d'ODIER, fort étrangers à la médecine; l'un destiné à la première enfance : *A, B, C, ou Elémens de lecture pour la langue françoise, Genève, 1786;* l'autre publié peu avant sa mort : *Grammaire angloise, contenant l'explication des huit parties du discours, les principales règles de la prononciation, celles de la prosodie et celles de la versification, Genève, 1817.* Cette grammaire, d'une centaine de pages, petit in-12, est faite dans le but de présenter, sous la forme la plus simple, une étude que l'auteur avoit faite lui-même avec soin et qu'il avoit commencée à un âge où il étoit en état de réfléchir.

FIN.